



Évaluation des formations

## RAPPORT D'ÉVALUATION

### PROJET D'OFFRE DE FORMATION POUR LE CONTRAT 2020-2024

Université Polytechnique Hauts-de-France

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
VAGUE E

Rapport publié le 30/10/2019



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Marie-Laure Coquelet, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## PRÉSENTATION

Le présent rapport a trait au projet d'offre de formation de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF). Cependant, il convient d'avoir conscience que cette offre s'inscrit dans un périmètre régional élargi dont les contours institutionnels définitifs, bien qu'encore incertains, font d'ores et déjà clairement apparaître un rapprochement de l'UPHF et de l'Institut Catholique de Lille (ICL).

C'est ainsi que les évolutions projetées dans la nouvelle offre de formation, et les avis qui suivent, prennent pleinement leur sens dans le cadre des « Nouveaux cursus à l'Université » - NCU Parcours de Réussite en Licence Universitaire à Développement Expérientiel (PRÉLUDE) qui la soutient, NCU dont l'UPHF est lauréate conjointement avec l'ICL.

Fortes des constatations établies à l'examen de ses flux étudiants, l'UPHF réorganise son offre de formation en deux champs de formation au lieu de trois : *Sociétés et humanités* (SH) et *Sciences, technologies, santé* (STS). Le nouveau champ SH est issu d'une fusion des précédents champs *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales* et *Droit économie gestion management*. Cela s'entend en cohérence, d'une part, avec l'intégration aux côtés de l'UPHF actuelle de deux écoles d'art dans le cadre statutaire du nouvel établissement expérimental et, d'autre part, avec la création de l'INSA Hauts-de-France (INSA Hdf) en tant qu'établissement-composante de cette nouvelle UPHF. Cette dimension intégrative, de même que le développement de la pluri-technicité et de l'approche par compétences, s'expriment en particulier par la création de la licence *Pluridisciplinaire Projet Personnel* (L3P) demandée en co-accréditation avec l'ICL et en appui sur les deux champs de formation de l'UPHF.

De plus, suite à la réflexion stratégique de l'établissement, qui a donné lieu à la création de l'INSA Hdf, l'offre de formation dans les domaines de l'ingénierie est appelée à connaître de profondes modifications au cours du prochain quinquennal.

Par rapport à l'accréditation précédente, l'offre de formation évolue puisque 9 formations sont abandonnées (6 dans le champ SH et 3 dans le champ STS) et 13 formations sont créées (9 en SH et 4 en STS). Au total, l'UPHF propose 22 mentions de licences (11 dans chaque champ), 28 licences professionnelles (11 en SH et 17 en STS) et 31 masters (19 en SH et 12 en STS).

Par ailleurs, les modifications institutionnelles propres à la restructuration de l'organisation interne de l'UPHF conduisent à une révision des modes de pilotage institutionnel de l'offre de formation via notamment la mise en place d'un Comité de direction (CoDir) composé des membres du bureau de la présidence, des directeurs des établissements-composantes et des directeurs des composantes de formation et de recherche.

S'agissant du pilotage opérationnel des formations, celui-ci sera confié :

- pour la définition de la stratégie pédagogique aux équipes pédagogiques des établissements composantes ou des composantes de formation, réunies en conseil d'enseignement,
- et pour sa mise en œuvre aux responsables pédagogiques de chacune des mentions.

L'environnement recherche évolue puisque les trois laboratoires (IDP, CAHLISTE et DeVisu) auxquels étaient adossées les formations en ALLSHS jusqu'ici seront restructurés pour le prochain contrat et ne seront plus qu'au nombre de 2 : CRISS (Centre de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Société) et DeVisu-DeScripto.

Suivant les recommandations du Hcéres, l'UPHF entend renforcer ses relations avec le monde socio-économique, notamment en restructurant son ancien Service de Formation Continue et d'Apprentissage en un nouveau « Pôle développement économique et relations avec les territoires ». De plus, l'UPHF est associée à deux sites régionaux d'excellence, l'un dédié aux mobilités innovantes et durables (le Technopôle Transalley), et l'autre aux activités audiovisuelles et aux médias numériques (Arenberg Creative-Mine).

## AVIS SUR L'OFFRE DE FORMATION PROPOSÉE

L'offre de formation de l'UPHF se trouve calquée sur son organisation institutionnelle en deux pôles : d'une part, le pôle Sciences et Technologies recouvrant le champ formation *Sciences, technologie, santé*, d'autre part, le pôle Humanités, recouvrant le nouveau champ de formation Sociétés et Humanités, lui-même regroupant l'ensemble des formations proposées par l'Institut Sociétés et Humanités, l'IUT tertiaire, l'ESAD (Ecole supérieure d'art et de design de Valenciennes) et l'ESAC (Ecole supérieure d'art de Cambrai).

### Champ Sociétés et Humanités

Le projet d'offre de formation du champ *Sociétés et Humanités* de l'UPHF est porté par un établissement qui connaît de profondes transformations : une nouvelle identité créée par son changement d'appellation et le positionnement stratégique que celle-ci implique, la disparition de certaines formations et l'apparition de nouvelles ainsi qu'une recomposition des équipes de recherche.

Le nouveau champ *Sociétés et Humanités* est donc le fruit du rapprochement des domaines disciplinaires ALL (Arts, Lettres, Langues), SHS (Sciences Humaines et Sociales) et DEG (Droit, Economie, Gestion). Cependant, on perçoit mal les interactions entre les différentes disciplines ainsi agrégées et les différentes formations et diplômes nationaux qui y sont désormais abrités.

Il semble en outre que l'ambition d'une interconnexion « intra-champ » et « inter-champ » destinée à favoriser les « multidisciplinarités et fertilisations croisées » et à décliner l'objectif d'une formation « polytechnique », selon le dossier d'accréditation de l'établissement, ne soit encore qu'en cours de réflexion. Et ceci, peut-être, à l'opposé du travail de restructuration déjà abouti s'agissant des formations regroupées au sein du champ STS. Il est d'autant plus important dans ce contexte de veiller à la parfaite lisibilité de l'offre de formation, notamment en clarifiant certains intitulés : le master *Arts, lettres et civilisations* devrait sans doute être renommé *Lettres, arts et civilisations* pour mieux le distinguer du master *Arts* et favoriser la poursuite d'études à l'issue de la licence *Lettres*, et le master *Histoire* choisir un intitulé de parcours (par exemple *Histoire, culture, société*) qui corresponde mieux à ses orientations stratégiques.

On peut légitimement attendre des diverses évolutions annoncées, de la clarification des intitulés et de l'effort d'innovation pédagogique déployé une visibilité accrue et un gain d'attractivité pour l'établissement, aux niveaux régional, national et même international (notamment pour les formations construites en partenariat avec des établissements situés en France ou au Canada, telles le master *Arts, lettres et civilisations* ou le master *Création numérique*). Il convient également de saluer la façon dont l'établissement a globalement suivi les conclusions des rapports d'évaluation du bilan produit par le Hcéres : recomposition ou abandon des formations qui soulevaient des points d'attention particuliers ; renforcement attendu des moyens humains et matériels pour les formations en Arts ; développement des stages ; création ou mise en conformité des conseils de perfectionnement ; meilleure mise en valeur des liens avec l'environnement socio-professionnel et des coopérations internationales.

Le dynamisme qui caractérise toutes ces évolutions fait apparaître plus nettement encore les quelques endroits de résistance, voire de blocage, qui peuvent subsister par rapport aux points faibles identifiés par le Hcéres, notamment pour ce qui concerne la mobilité internationale et le faible adossement à la recherche particulièrement au niveau master. Par ailleurs, les mutualisations annoncées entre formations du champ, voire entre formations des deux champs (notamment les modules de compétences polytechniques) ne sont pas détaillées.

Dans ce contexte, les choix effectués par les équipes pédagogiques ne peuvent actuellement être évalués qu'avec beaucoup de prudence.

Concernant les formations du domaine Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales (ALL-SHS), le nombre de mentions proposées augmente sensiblement (14 au lieu de 12) malgré les 4 abandons constatés tandis que dans le domaine Droit Economie Gestion (DEG), ce nombre reste identique (avec mention de licence créée et une mention de master supprimée).

De manière plus détaillée, au niveau licence, l'établissement fait évoluer son offre de formation en créant une licence *Economie* afin de tenir davantage compte de cette composante disciplinaire du domaine DEG. Cette création est en lien direct avec la création parallèle du master *Gestion des territoires et développement local*, parcours *Mobilités, environnement, expertise territoriale*. Cette double création en licence et en master s'appuie sur les objectifs de recherche du nouveau Laboratoire CRISS reposant sur une collaboration entre économistes et géographes. En outre, la licence *AES* fait l'objet d'une profonde restructuration afin de

répondre aux observations formulées par le comité Hcéres lors de l'évaluation du bilan. Si de telles évolutions attestent de la réflexion menée à partir du bilan et méritent d'être saluées, il est cependant suggéré que les équipes pédagogiques associées au projet mesurent à mi-parcours la politique de mutualisation sur laquelle repose la création de la licence Economie afin d'en apprécier l'adéquation au regard des objectifs de formation et d'insertion propres à cette nouvelle licence. Par ailleurs, la mention *Humanités* est abandonnée au profit de la création de deux nouvelles mentions, à savoir la mention *Lettres* et la mention *Sciences sociales*. Si l'offre de formation a évolué en répondant globalement aux points faibles identifiés dans le rapport d'évaluation du Hcéres, certaines questions demeurent. On ne comprend pas, par exemple, pourquoi la licence *LEA* ne propose des mobilités Erasmus qu'en licence 3 pour les hispanistes, pourquoi cette même formation a « dû attendre le niveau master pour offrir cette possibilité aux germanistes », ni surtout pourquoi elle n'évoque aucune mobilité en direction de pays anglophones. On peut s'étonner, par ailleurs, du faible volume horaire consacré à l'enseignement des langues (78h sur trois ans) dans les parcours *Histoire et géographie* et *Sciences de la société* de la licence *Sciences sociales*. Enfin, il est peu vraisemblable que l'intervention d'un conseiller d'orientation présentant les débouchés de la formation soit une mesure suffisante pour réduire le taux d'échec en licence *LEA*.

Les licences professionnelles du domaine DEG, toujours au nombre de dix, ancrées dans le territoire et l'environnement socio-économique, sont reconduites. L'établissement devra néanmoins veiller à la formalisation des liens avec les partenaires extérieurs et l'implication d'enseignants-chercheurs au sein des équipes pédagogiques, notamment, mais non exclusivement, pour la LP *Métiers de l'entrepreneuriat*. Quant au domaine ALL-SHS, on ne trouve plus qu'une seule licence professionnelle suite à l'abandon de la LP *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*.

Au niveau master, l'établissement propose en DEG 11 mentions au lieu de 12 couvrant le spectre disciplinaire DEG. Le choix a été fait de supprimer le master *Administration économique et social* dont la singularité tenait à une absence totale de lien et de continuité avec la licence *AES*. Par ailleurs, l'établissement a décidé de substituer à la mention *Droit public des affaires* la mention *Droit public* centrée sur un parcours dédié au seul Droit des contrats publics, choix qui devra être confronté à l'avenir aux besoins de recrutement au niveau non seulement local mais aussi régional et national. Enfin les deux mentions de master *Entrepreneuriat et management de projet* et *Management et administration des entreprises* ont été profondément remaniées afin de répondre aux observations formulées dans le rapport d'évaluation du bilan. Cependant, s'agissant du master *Management et administration des entreprises*, l'équipe pédagogique doit veiller à ce que l'organisation de la formation respecte parfaitement les exigences réglementaires de délivrance propres au diplôme national de Master, notamment la validation de 120 ECTS. Dans le domaine ALL-SHS, quatre mentions sont créées dont trois par restructuration de l'offre précédente (master *Arts, lettres et civilisations* ; master *Création numérique* ; master *Géographie, aménagement, environnement et développement*). La création du master *Histoire* étonne quant à elle en l'absence d'une licence *Histoire* dans le champ.

## Champ Sciences, Technologies, Santé

L'offre de formation proposée dans le projet du champ *Sciences, Technologie, Santé* (STS) apparaît multidisciplinaire, riche et cohérente. Les connaissances délivrées par les formations de l'UPHF sont en phase avec les métiers ciblés. En outre, le lien avec le champ *Sociétés et Humanités* enrichit l'offre du champ STS, par une ouverture pertinente sur les disciplines de ce champ.

Sur un plan stratégique, la nouvelle offre de formation de l'UPHF a pour objectif de s'inscrire dans un cadre plus large que l'offre précédente. En effet, dans son dossier de bilan du champ STS, l'UPHF insistait sur son ambition de contribuer à faire de la région Hauts-de-France la « Toulouse du ferroviaire ». Cette ambition, qui n'était toutefois pas un point vraiment saillant dans la présentation des formations les plus concernées, semble abandonnée aujourd'hui. La nouvelle offre de formation s'appuie sur trois axes de développement : l'axe historique, Transports & Mobilités, et deux axes en émergence : Ingénierie pour la Santé, le Handicap et la Silver Autonomie et Images et Créations numériques. La pertinence de ce positionnement reste toutefois à établir, compte tenu que les deux derniers axes ne concernent qu'une faible part des formations du champ.

En matière de recherche, la volonté de l'UPHF est d'accroître progressivement la proportion d'étudiants inscrits en doctorat. L'établissement souligne que l'attractivité des études doctorales passe par le développement de masters novateurs. Bien que les mentions des masters soient inchangées par rapport à la période précédente, une mutation profonde de leur contenu est à l'œuvre. L'évaluation du bilan a mis en évidence la nécessité d'accroître la collaboration de certains masters avec les laboratoires, et de ne pas la limiter à la participation d'enseignants-chercheurs aux enseignements. Le projet d'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) ISTIC est de nature à répondre judicieusement à ce point. Néanmoins, dans l'éventualité où ce projet n'aboutirait pas, l'établissement devra rester vigilant à l'adossement à la recherche des masters.

L'établissement a prévu des dispositifs de management de la qualité, indispensables pour la mise en œuvre du concept d'université polytechnique et du NCU – PRÉLUDE qu'il vient d'obtenir. Le projet de l'UPHF fait état de la mise en place d'un grand nombre d'indicateurs de performance. Il sera nécessaire de s'assurer régulièrement de l'appropriation effective de ces nouveaux outils, tant au niveau des équipes pédagogiques que des conseils de perfectionnement.

S'agissant de l'offre de formation en licence, l'établissement propose de la faire évoluer via une transformation et une création. La licence *Sciences et techniques des activités sportives* (STAPS) est transformée en trois licences : STAPS-Activité Physique Adaptée-Santé, STAPS-Education et Motricité et STAPS-Management du Sport. Cette transformation est intéressante, car elle repose sur une analyse plus fine des métiers visés et pourrait permettre de ce fait d'enrayer la baisse d'effectif au long du cursus. L'autre évolution en licence concerne la création d'une nouvelle mention de licence *Pluridisciplinaire*, projet personnel, en partenariat avec l'Institut Catholique de Lille. Cette création fait suite à l'obtention du NCU – PRÉLUDE. Elle implique les deux champs de formation de l'UPHF.

L'offre de formation en licence professionnelle (LP) évolue, d'une part, par l'abandon de deux mentions, *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* et *Métiers de l'informatique : applications web* et d'autre part, par la création d'une mention *Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique*. Cette création, qui vient compléter l'offre déjà existante de trois mentions de LP dédiées aux métiers de l'industrie, est justifiée. En effet, on observe en particulier que la robotique médicale fait partie des projets de recherche développés dans le cadre de l'axe Ingénierie pour la Santé, le Handicap et la Silver Autonomie mis en avant par l'UPHF, assurant ainsi la présence d'un appui pédagogique. L'ouverture en alternance se traduira de plus par une insertion professionnelle directe accrue des étudiants de l'UPHF, en veillant toutefois à éviter les poursuites d'études dans la filière ingénieurs mécatronique de l'établissement. A noter que le dossier fait allusion à une LP *Optique professionnelle*, sur laquelle aucun avis n'est donné, car elle est déjà accréditée jusqu'en 2024.

Dans leur rapport sur le bilan, les experts du Hcéres ont souligné que le taux excessif de poursuite d'études des diplômés des licences professionnelles vers les masters (en particulier vers les masters locaux) fait peser des menaces sur la finalité, et par conséquent la raison d'être, de ces licences professionnelles. Dans son projet, l'UPHF analyse ce problème et l'explique en partie par son implantation dans un territoire socio économiquement défavorisé : certains étudiants de bon niveau sécurisent leur parcours en se projetant d'abord dans des études courtes, puis souhaitent poursuivre leurs études en master, lorsque les résultats qu'ils ont obtenus en LP les encouragent dans cette démarche. L'UPHF admet toutefois le besoin d'atténuer ce processus, et propose à cet effet des évolutions de son offre de formation, en s'appuyant sur le NCU PRÉLUDE, qui facilite le développement de passerelles entre le DUT ou les LP et les masters et formations d'ingénieur. En particulier, les étudiants préparant le DUT ou les LP et souhaitant continuer en master devront acquérir en parallèle les compétences requises pour entrer en master. Cette dernière solution devrait être facilitée par l'introduction d'un module polytechnique dans les trois premiers semestres du DUT et les LP. Ces évolutions témoignent de la volonté de l'établissement de solutionner le problème des taux excessifs de poursuite d'études à l'issue des LP.

C'est au niveau master que la création de l'INSA HdF, par agrégation de trois composantes de formation préexistantes, induit les évolutions les plus nombreuses. Selon le rythme d'ouverture et les modalités des nouvelles filières d'ingénieurs, plusieurs masters seront affectés au cours de la période 2019-2024. Toutefois, bien que le nombre et les mentions de masters demeurent inchangés dans le projet d'offre de formation, il n'en reste pas moins que l'offre au niveau bac+5 évolue de manière très significative, entre autres en raison de la création de sept filières d'ingénieurs s'ajoutant aux cinq filières existantes et portant ainsi à égalité le nombre de titres d'ingénieurs proposés et le nombre de mentions de master. L'avis sur cette stratégie est extrêmement positif, car elle répond, d'une part, à la logique de professionnalisation de l'établissement et redonne, d'autre part, aux masters leur rôle de formation par et à la recherche et de préparation à une poursuite d'études en thèse. Cette stratégie mobilise de manière complète et cohérente le potentiel du champ au-delà du périmètre LMD.

Dans les observations formulées suite au bilan, l'UPHF a apporté des éléments de réponse satisfaisants aux recommandations des comités d'experts.

# AVIS SUR L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

## Champ Sociétés et Humanités

Le dossier d'accréditation laisse apparaître la réflexion menée sur la démarche qualité et d'amélioration continue, qui se traduit d'ores et déjà par l'évolution de l'offre de formation. Les formations qui ne disposaient pas d'un conseil de perfectionnement s'engagent à le mettre en place, les autres à mieux suivre la réglementation concernant sa composition.

Toutefois si les étudiants sont associés aux conseils de perfectionnement et aux conseils de composante, on ne dispose d'aucun détail quant à leur implication effective dans les modalités de pilotage.

Il ressort par ailleurs des observations des équipes pédagogiques que la centralisation du suivi de l'insertion professionnelle au niveau de l'établissement – qui résulte d'un choix présidentiel destiné à garantir l'impartialité dans la collecte et le traitement des données – semble largement expliquer l'insuffisance qualitative et quantitative des informations sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants diplômés de ce champ. A cet égard, il conviendrait peut-être d'assouplir la politique de centralisation entreprise en ce domaine pour permettre aux équipes de formation (soit au niveau du diplôme, soit au niveau des domaines disciplinaires) de disposer d'outils directs leur permettant de mesurer la qualité du pilotage et l'évolution des formations de leur champ.

## Champ Sciences, Technologies, Santé

L'établissement va s'attacher à décrire en compétences la future offre de formation, ce qui permettra d'identifier des compétences communes aux formations et de les mutualiser. On peut souligner à cet égard une initiative remarquable : le développement de « cours novateurs basés sur l'expérience » (Maker Boxes), prévu pour le déploiement du NCU PRéLUDE. Ce projet engage l'établissement à réaliser un travail important de coordination, d'harmonisation et de dissémination à plusieurs échelons. En particulier, les conseils d'enseignement (CE) au sein de chaque composante devront s'approprier pleinement et très rapidement le rôle central et opérationnel qui leur est dévolu dans le nouveau dispositif de coordination des formations.

L'UPHF s'attache également au développement des liens avec le monde socio-professionnel. Cette action a pour effet des pourcentages importants d'étudiants en formation continue et en alternance. La prise en considération de la loi du 5 septembre 2018, « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » se traduit par des projets de restructuration du service de formation continue et d'alternance, de mise en place d'un CFA propre et de développement d'une offre de formation courte par compétences. L'UPHF a donc parfaitement saisi les enjeux des relations avec le monde socio-professionnel et mène une réflexion constructive et adaptée.

En matière de pilotage à l'échelle des mentions, l'établissement propose de doter chaque mention de son propre conseil de perfectionnement, un ajustement de périmètre qui répond favorablement à une interrogation soulevée dans le rapport d'évaluation du dossier d'autoévaluation. Il convient désormais de s'assurer que chacune des formations est dotée d'un conseil de perfectionnement opérationnel selon les modalités établies notamment par le service qualité. Le conseil devra être vigilant, concernant les licences professionnelles (LP) et les masters, sur les taux de poursuites d'études entre ces deux types de formations, notamment au sein de l'établissement.

La participation des étudiants au pilotage des formations tend à se développer grâce à leur intégration dans différentes instances et à différents échelons (mention, composante, établissement). Cette démarche doit être accompagnée également d'actions d'évaluation des formations par les étudiants. La création récente du réseau d'anciens étudiants est certes utile mais n'est pas une mesure suffisante.

Dans son rapport sur le bilan, le Hcéres soulignait également la place trop modeste faite aux relations internationales par une part importante des formations : trop souvent, les dossiers des formations décrivent les possibilités offertes, sans quantifier les flux d'étudiants ou d'enseignants qui les mettent à profit. Dans le nouveau dossier d'accréditation, l'UPHF met en avant son projet de construire des partenariats avec un réseau d'universités européennes et internationales. Pour que cette démarche soit réellement efficace, l'établissement devra assurer un meilleur suivi des échanges internationaux et encourager en particulier les mobilités sortantes des étudiants, qui étaient exceptionnelles.

La réunion annoncée annuelle du comité d'orientation stratégique est un point positif, la qualité remarquable du projet déposé par l'UPHF indiquant qu'une réflexion sur ses orientations a pu être menée et porte ses fruits.

L'analyse *SWOT* réalisée et les observations formulées par l'UPHF à la suite du rapport bilan indiquent que des progrès vont être faits à différents niveaux, en particulier pour le pilotage et pour répondre aux différents points relevés pour les formations. L'établissement devra donc être vigilant à ce que les propositions d'améliorations soient effectivement suivies d'effets.

# LES FORMATIONS

## Champ Sociétés et Humanités

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Administration économique et sociale	L	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Administration publique	L	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Arts	L	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Droit	L	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Économie	L	Université Polytechnique Hauts-de-France	Création Avis favorable
Gestion	L	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Langues étrangères appliquées	L	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	L	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Lettres	L	Université Polytechnique Hauts-de-France	Création Avis favorable
Pluridisciplinaire projet personnel	L	Université Polytechnique Hauts-de-France Institut Catholique de Lille	Création Avis favorable

Sciences sociales	L	Université Polytechnique Hauts-de-France	Création Avis favorable
Activités juridiques : métiers du droit privé	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Assurance, banque, finance : chargée de clientèle	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Commerce et distribution	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
E-commerce et marketing numérique	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Gestion de projets et structures artistiques et culturels	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Management et gestion des organisations	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Métiers de l'entrepreneuriat	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable avec deux points de vigilance : part des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique et partenariats noués avec le monde socio-professionnel notamment du territoire.
Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Technico-commercial	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable

Administration publique	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Arts	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Arts, lettres et civilisations	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Création Avis favorable
Comptabilité, contrôle, audit	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Contrôle de gestion et audit organisationnel	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Création numérique	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Création Avis favorable
Droit de l'immobilier	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Droit des affaires	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Droit Public	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Création Avis favorable
Entrepreneuriat et management de projets	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Géographie, aménagement, environnement et développement	M	Université de Lille, Université Polytechnique Hauts-de-France	Création Avis favorable
Gestion de patrimoine	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable

Gestion des ressources humaines	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Gestion des territoires et développement local	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Création Avis favorable
Histoire	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Création Avis favorable
Humanités numériques	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Déjà accrédité jusqu'en 2024
Justice, procès et procédures	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Management et administration des entreprises	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Management et commerce international	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable

### Champ Sciences, Technologies, Santé

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Génie civil	L	Université Polytechnique Hauts-de-France, INSA Hauts-de-France	Avis favorable
Informatique	L	Université Polytechnique Hauts-de-France, INSA Hauts-de-France	Avis favorable
Mathématiques	L	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Physique, chimie	L	Université Polytechnique Hauts-de-France, INSA Hauts-de-France	Avis favorable

Sciences de la vie	L	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Sciences et techniques des activités physiques et sportives – Activité physique adaptée, santé	L	Université Polytechnique Hauts-de-France	Création Avis favorable
Sciences et techniques des activités physiques et sportives – Education et motricité	L	Université Polytechnique Hauts-de-France	Création Avis favorable
Sciences et techniques des activités physiques et sportives – Management du sport	L	Université Polytechnique Hauts-de-France	Création Avis favorable
Sciences et technologie	L	Université Polytechnique Hauts-de-France, INSA Hauts-de-France	Avis favorable
Sciences pour l'ingénieur	L	Université Polytechnique Hauts-de-France, INSA Hauts-de-France	Avis favorable
Pluridisciplinaire projet personnel	L	Université Polytechnique Hauts-de-France, Institut Catholique de Lille	Création Avis favorable
Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Domotique	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Logistique et pilotage des flux	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable

Maitrise de l'énergie, électricité, développement durable	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Création Avis favorable
Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciel	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Métiers du BTP : bâtiment et construction	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Optique professionnelle	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Formation non évaluée au bilan. Déjà accréditée jusqu'en 2024.
Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable

Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle	LP	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux	M	Université Polytechnique Hauts-de-France, INSA Hauts-de-France	Avis favorable
Énergie	M	Université Polytechnique Hauts-de-France INSA Hauts de France	Avis favorable
Génie civil	M	Université Polytechnique Hauts-de-France, INSA Hauts-de-France	Avis favorable
Gestion de production, logistique, achats	M	Université Polytechnique Hauts-de-France, INSA Hauts-de-France	Avis favorable
Informatique	M	Université Polytechnique Hauts-de-France, INSA Hauts-de-France	Avis favorable
Mathématiques et applications	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Mathématiques	M	Université d'Artois, Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Nutrition et sciences des aliments	M	Université d'Artois, Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale, Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Qualité, hygiène et sécurité	M	Université Polytechnique Hauts-de-France INSA Hauts de France	Avis favorable

Réseaux et télécommunications	M	Université Polytechnique Hauts-de-France, INSA Hauts-de-France	Avis favorable
Sciences et génie des matériaux	M	Université Polytechnique Hauts-de-France, INSA Hauts-de-France	Avis favorable
Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	M	Université Polytechnique Hauts-de-France	Avis favorable
Transport, mobilités, réseaux	M	Université Polytechnique Hauts-de-France, INSA Hauts-de-France	Avis favorable

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

notre référence: AA/MG/CAB 2019-141

objet :

réponse au rapport d'évaluation de  
l'Hcéres – Dossier d'accréditation de  
l'Université Polytechnique Hauts-de-France

E2020-EV-0593279U-DEF-  
FOCP200018857-028636-RC-finale-3

Monsieur le Président du comité d'évaluation  
Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur HCéres

2 rue Albert Einstein  
75013 Paris,

Valenciennes, 09 septembre 2019

Monsieur le Président du comité d'évaluation,

L'Université Polytechnique Hauts-de-France a pris connaissance du rapport d'évaluation de son dossier d'accréditation pour l'offre de formation 2020-2024 et tient à remercier les membres du comité HCERES pour leur expertise et la remarquable qualité des échanges au cours de leur visite du 24 juin dernier. À l'instar des experts, nos équipes ont réellement apprécié les échanges constructifs et productifs lors de la rencontre institutionnelle et lors des ateliers avec les responsables de formation.

Notre Université est sans nul doute à la fois ancrée dans notre territoire et son histoire et, à la fois résolument tournée vers l'avenir qu'elle se construit. Et il nous apparaît d'autant plus important que l'analyse des experts prenne en considération le contexte particulier du projet d'établissement et la transformation en cours : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC) en Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF).

Aussi, permettez-nous de vous soumettre ci-dessous ces quelques points et remarques relevant de la stratégie et la gouvernance, et du projet d'établissement ou bien encore de la recherche.

### **AVIS SUR L'OFFRE DE FORMATION PROPOSÉE**

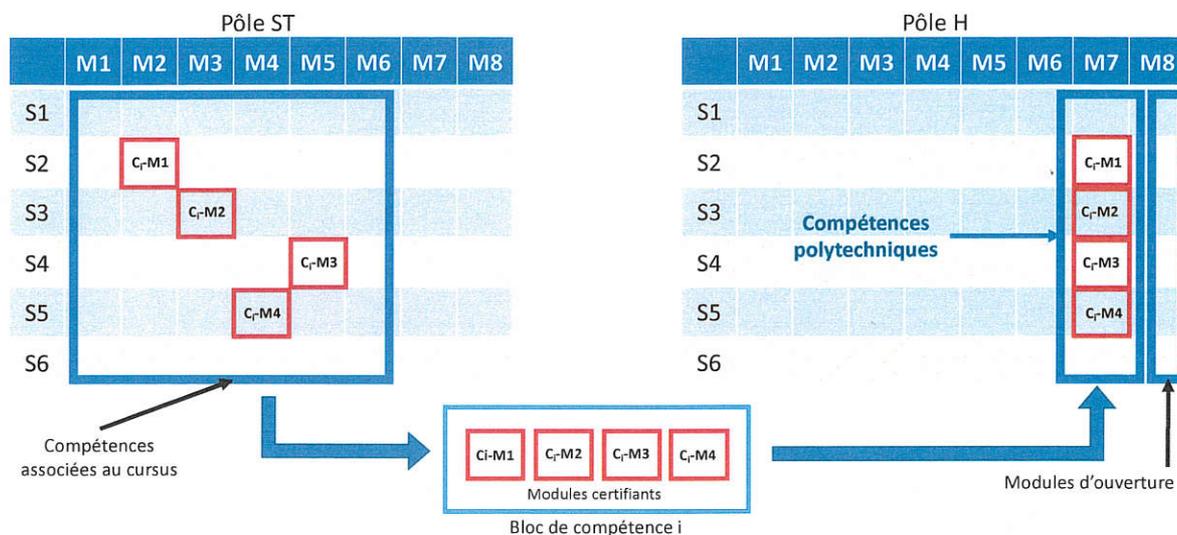
#### **Champ Sociétés et Humanités**

En réponse à (cf. p. 3) :

*« Il semble en outre que l'ambition d'une interconnexion « intra-champ » et « inter-champ » destinée à favoriser les « multidisciplinarités et fertilisations croisées » et à décliner l'objectif d'une formation « polytechnique », selon le dossier d'accréditation de l'établissement, ne soit encore qu'en cours de réflexion. »*

Vous pourrez trouver dans le DA02 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION, page 3, le paragraphe ci-dessous qui détaille la stratégie de l'établissement pour les deux champs de formation sans distinction :

« Pour donner corps au concept d'Université Polytechnique, deux éléments structurants ont été introduits. Les mentions dites polytechniques pensées et construites avec des compétences issues des deux pôles et les modules dits polytechniques qui, à une moindre échelle, reprennent le même concept. Pour les mentions non polytechniques, il a été demandé de construire chaque semestre en 8 modules : 7 d'environ 36h correspondant à 4 ECTS et un 8<sup>ème</sup> module de 18h et 2 ECTS. »



De plus, « Et ceci, peut-être, à l'opposé du travail de restructuration déjà abouti s'agissant des formations regroupées au sein du champ STS. ».

Comme le paragraphe ci-après, Page 8 du DA02 - DOSSIER D'ACCREDITATION,

« Dans le cadre du projet d'établissement, un partenariat stratégique s'est noué avec l'Institut Catholique de Lille. Il a débouché sur le développement et l'obtention du NCU PRÉLUDE (12 M€) et sur le dépôt d'une École Universitaire de Recherche (EUR) nommée HISTIC. L'EUR-HISTIC a conduit au développement d'un master et deux parcours de masters qui seront développés quel que soit le résultat de l'AAP PIA3 et qui ont reçu un avis positif de l'HCERES pour l'accréditation :

- Le master Humanités Numériques, en partenariat international avec l'Université Laval, Québec, Canada,
- Le parcours Ecritures Créatives du Master Arts, Lettres et Civilisations, en partenariat international avec l'Université de Sherbrooke, Québec, Canada,
- Le parcours Images, sons, Histoire(s) du Master Histoire, en partenariat international avec l'Université Hassan II, Casablanca, Maroc. »

Ces formations sont par nature polytechniques et ont été développées prioritairement dans le champ Sociétés et Humanités. De plus, à l'instar du champ Sciences, Technologies, Santé, ce dernier a été restructuré en 4 unités académiques :

- Management Public Privé ;
- Droit ;
- Lettres, Langues, Arts ;
- Economie, Histoire, Géographie.

Afin de lever toute ambiguïté, nous proposons de réécrire la phrase suivante (cf. p. 3 dernier paragraphe) : « Cette double création en licence et en master s'appuie sur les objectifs de recherche du nouveau Laboratoire CRISS reposant sur une collaboration entre économistes et géographes. ». Notre proposition est la suivante : « Cette double création en licence et en master, reposant sur une collaboration entre économistes et géographes, s'appuie sur les objectifs de recherche du nouveau laboratoire CRISS. »

En réponse à (cf. p. 4) :

« La création du master Histoire étonne quant à elle en l'absence d'une licence Histoire dans le champ. », le DA08 de la licence mention Sciences sociales précise les 4 parcours de cette mention :

- Parcours Histoire et Géographie ;
- Parcours Sciences De La Société ;
- Parcours Histoire Archéologie Patrimoine Environnement ;
- Parcours (L3) Archéologie et Médiation Archéologique.

Cette licence permet donc de former un nombre conséquent d'étudiants potentiellement intéressés par le master Histoire.

## **AVIS SUR L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION**

### **Champ Sociétés et Humanités**

En réponse à (cf. p. 6) :

*« Toutefois si les étudiants sont associés aux conseils de perfectionnement et aux conseils de composante, on ne dispose d'aucun détail quant à leur implication effective dans les modalités de pilotage. »*

Comme la réglementation le prévoit, des élus étudiants sont représentés dans l'ensemble des instances de l'université (CA, CAC, COR, COFVU, CA des composantes, Conseils de perfectionnement, commission CVEC, ...). Le vice-président étudiant participe à l'ensemble des réunions de la présidence.

### **Champ Sciences, Technologies, Santé**

En réponse à (cf. p. 6) :

*« Cette démarche doit être accompagnée également d'actions d'évaluation des formations par les étudiants. »*

Depuis l'année universitaire 2012/2013, l'évaluation des formations est réalisée annuellement auprès des étudiants. Ces résultats sont analysés dans les conseils de perfectionnement depuis 2017/2018. La certification LRQA n'aurait pu être obtenue depuis 2017 sans le déploiement de cette enquête.

*« La création récente du réseau d'anciens étudiants est certes utile mais n'est pas une mesure suffisante. »*

La création récente du réseau d'anciens étudiants a pour objectifs de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, faciliter la recherche des stages et recenser les « succes stories » des étudiants diplômés pour ouvrir des perspectives à des étudiants du territoire souvent soumis à l'autocensure sociale.

## **LISTE DES FORMATIONS**

Licence Pluridisciplinaire Projet Personnel (L3P)

Afin de pouvoir déployer la L3P du NCU « Prélude », une accréditation hors vague a reçu un avis favorable du CNESER sous l'intitulé « Licence Pluridisciplinaire » le 09 juillet 2019. Les conseillers scientifiques de la DGESIP ayant considéré que la qualification de « Projet Personnel » relevait d'une modalité d'enseignement comme pourrait l'être « à distance ».

Abdelhakim Artiba  
Président



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)